

## Foire aux questions

### Détails au sujet du cours

---

#### Où et quand aura lieu le prochain Cours canadien pour les coordonnateurs de la sécurité des patients (CCCSP)?

Le CCCSP sera donné à une reprise en 2019.

Date	Ville	Lieu
3 au 6 juin 2019	Ottawa, ON	Hôtel Le Westin Ottawa 11, promenade Colonel By, K1N 9H4

#### Pourquoi ce cours est-il donné par SoinsSantéCAN et l'ICSP?

En s'associant pour élaborer et donner le CCCSP, SoinsSantéCAN et l'ICSP ont mis à profit leurs atouts respectifs pour offrir un programme de formation exceptionnel. Conjuguées, les forces de SoinsSantéCAN comme promoteur des droits en matière de santé partout au pays, de politiques et d'éducation et l'expertise de l'ICSP à créer et à promouvoir des systèmes de soins de santé sécuritaires sont gages de succès. Le CCCSP est donné par l'entremise de ce partenariat depuis 2011 et connaît un vif succès. Encensé par les participants, il affiche systématiquement complet.

#### Qui devrait suivre ce cours?

Le CCCSP s'adresse aux professionnels de la santé et aux dirigeants formellement responsables de la diffusion des principes et des programmes de sécurité des patients à l'échelle de leur organisation, dont les agents de sécurité des patients, les gestionnaires cliniques, les infirmières, les médecins, les éducateurs et les professionnels paramédicaux.

### **Des crédits de formation continue sont-ils remis pour cette formation?**

Ce cours est admissible aux crédits de certification du Collège canadien des leaders en santé et aux crédits d'éducation médicale continue du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

### **Dois-je apporter du matériel de cours?**

Le programme de quatre jours comporte des cours magistraux, des ateliers interactifs, des études de cas, des activités de consolidation d'équipe, des occasions de réseautage et de communication et des stratégies de mobilisation des médecins. Tout le matériel sera fourni sur le portail en ligne, auquel vous aurez accès quelque temps avant la formation. Vous êtes invités à imprimer la documentation pour l'apporter au cours ou encore à visionner le matériel sur votre ordinateur portable.

### **Est-ce que ce cours comporte des prérequis?**

Aucun prérequis scolaire particulier n'est exigé pour la participation à ce cours. Toutefois, les participants doivent connaître les notions fondamentales de la sécurité des patients et ont la responsabilité formelle de diffuser les principes et les programmes de sécurité des patients à l'échelle de leur organisation. Les participants recevront des lectures préalables qu'ils devront avoir effectuées avant la formation. En prévision du cours, nous prions les participants de repérer une occasion qui permettrait de mettre à l'essai un petit changement au sein de leur organisation. La préparation de cette occasion d'amélioration a pour but de consolider les connaissances acquises en dirigeant un projet d'amélioration de la sécurité des patients.

### **Quelles compétences vais-je acquérir en suivant ce cours?**

Enrichis par l'expertise de spécialistes de la sécurité des patients de partout au Canada, les participants acquerront les compétences suivantes :

- construire autour de notions fondamentales de sécurité des patients et de culture de la sécurité;
- définir des outils de mesure et des indicateurs;
- créer, mettre en œuvre et maintenir un programme rigoureux et ciblé de sécurité des patients au sein de leur organisation;
- élaborer des plans de mise en œuvre et des stratégies détaillés et personnalisés en matière de sécurité des patients; et
- intégrer des notions de sécurité des patients à leur programme d'apprentissage interprofessionnel.

### **Plus précisément, les participants apprendront à :**

- Utiliser nos outils et techniques pour élaborer un programme de sécurité des patients;
- Reconnaître les incidents liés à la sécurité des patients qui sont causés par le système;
- Reconnaître les facteurs humains relatifs à la sécurité des patients, comme les compétences non techniques et la fatigue;

- Comprendre les processus cliniques à risque élevé;
- Élaborer des stratégies pour influencer et raffermir la culture de sécurité des patients;
- Favoriser la communication, le travail d'équipe et la culture organisationnelle sur le plan de la sécurité des patients;
- Étudier tout autre sujet d'intérêt ou émergent en lien avec la sécurité des patients;
- Élaborer une proposition de projet d'amélioration de la sécurité des patients, ce qui permet à l'apprenant de consolider ses connaissances en dirigeant une initiative d'amélioration de la sécurité des patients.

D'autres sujets d'intérêt et émergents en lien avec la sécurité des patients seront également étudiés.

## Inscriptions

### Quels sont les frais et la date limite d'inscription?

Les frais et la date limite d'inscription pour chacun des cours sont indiqués ci-dessous :

<b>Date limite pour l'inscription super-hâtive :</b>	31 décembre 2018
<b>Frais pour l'inscription super-hâtive :</b>	3 575 \$
<b>Date limite pour l'inscription hâtive :</b>	8 mars 2019
<b>Frais pour l'inscription hâtive :</b>	3 775 \$
<b>Date limite d'inscription :</b>	30 avril 2019
<b>Frais :</b>	3 995 \$

Veillez noter que les frais d'inscription **incluent tous les déjeuners et dîners** ainsi qu'une réception, mais **excluent** les coûts de déplacement et d'hébergement. Aucune taxe ne s'ajoute aux frais d'inscription.

### Comment puis-je m'inscrire?

Pour vous inscrire :

1. Suivez le processus d'inscription en ligne en visitant le site Web de SoinsSantéCAN. [Cliquez ici](#) pour ouvrir la page sur le Cours canadien pour les coordonnateurs de la sécurité des patients (en anglais).
2. Payez les frais d'inscription. Les méthodes de paiement acceptées sont les chèques, mandats et cartes de crédit (Visa et MasterCard seulement). Les chèques doivent être établis à l'ordre de HealthCareCAN. Les paiements par carte de crédit doivent être effectués en ligne et **ne sont pas acceptés** par téléphone et

par courriel. Les personnes effectuant un paiement par chèque ou par carte de crédit qui n'est **pas** honoré par leur institution financière devront acquitter des frais de service. Les chèques postdatés et les paiements partiels ne sont pas acceptés.

*Veillez noter que l'inscription est considérée comme complète lorsque les fonds sont octroyés par la banque ou la compagnie de carte de crédit.*

### **Quelle est la politique d'annulation et de remboursement?**

SoinsSantéCAN imposera des frais de traitement de 50 % pour toute annulation reçue par écrit dans les dix (10) jours ouvrables précédant le cours. Aucun remboursement ne sera accordé pour une annulation reçue dans les dix (10) jours ouvrables précédant le cours.

Les inscriptions sont transférables à un autre cours, et des remplacements pourraient être acceptés jusqu'à 48 heures avant l'événement; si une autre séance est disponible, l'inscription peut être remise à une autre séance.

SoinsSantéCAN se réserve le droit d'annuler ou de reprogrammer le cours en fonction des inscriptions. En cas d'annulation de la formation, les participants inscrits seront avisés par courriel et auront le choix de recevoir un remboursement complet ou de transférer leur inscription à la nouvelle date choisie.

## **Hébergement**

---

### **Où puis-je loger durant la formation?**

Pour le CCCSP d'Ottawa, des chambres ont été retenues au Westin Ottawa. Après le processus d'inscription au CCCSP, vous recevrez un lien spécial qui vous permettra d'effectuer une réservation.

Le secteur compte également plusieurs autres hôtels, dont nous pouvons vous faire parvenir une liste sur demande.